

# CR de la Collégiale du 24 juillet 2018

**Présents :** Marie-Aleth, Pierre, Olivier, Dominique, Pascal

3 adhérent-e-s : Isabelle P, Claude, Daniel

**5 membres sur 10** sont présents, la collégiale est donc décisionnaire.

Excusés : Jean-Guy, Christian, Françoise, Didier, Fantin

Facilitateur : Pierre

Secrétaire : Pascal

## **Relevé de décisions :**

### **\* Sommes-nous décisionnaires ou pas ?**

Nous sommes 5 sur 10 car Philippe n'est plus membre, à sa demande. Nous considérons avoir le quorum.

Cependant nous demanderons confirmation par le net des décisions de ce soir et nos décisions ne concerneront que des points ne remettant pas en cause des décisions antérieures de la collégiale.

### **\* Retrait de Philippe**

Philippe quitte la collégiale, les commissions où il oeuvrait et son rôle de référent pour de nombreux partenaires.

Nous soulignons l'ampleur de son action et l'en remercions.

### **\* Référents du Gaby**

Claude relate le partenariat au Marché de Saints, et le projet du Marché de Vézelay, il demande à être le seul référent du Gaby sur cette question.

### **\* Séminaire samedi 8 septembre 2018 à 14h30**

-Nous confirmons la tenue de ce séminaire et la date du Samedi 8 à 14h30.

-Nous proposons que 5€ du prix de chaque repas soit réglé par la Cagnole ce qui correspondra à une location de salle (à valider lors de la prochaine collégiale qui aura un quorum plus fort).

-Françoise s'occupera des réservations qui doivent être arrêtées une semaine avant.

Nous faisons le choix d'inviter au-delà des seuls ambassadrices (collégiale + ressources + ambassadeurs) considérant que ce temps de travail peut permettre une bonne inclusion de membres voulant s'impliquer plus dans le projet.

Le mot suivant va être inclus dans la lettre envoyer à tous les adhérent-e-s :

« Bonjour

La dernière collégiale de Courts Circuits la Cagnole a décidé d'engager une réflexion à propos de ses stratégies quant à la recherche de nouveaux partenaires.

Pour cela, nous avons choisi, entre autres, d'organiser un séminaire ce 8 septembre.

Ce temps de travail sera de 4 heures, animé par Christian Boutet, membre de la Collégiale.

La démarche permettra de rédiger un plan d'action stratégique avec les étapes suivantes:

1/ s'emparer d'un historique, d'une genèse de notre projet

2/ définir notre mission

3/ Définir nos métiers, nos domaines d'actions

4/ Définir les facteurs clés de succès

5/ Faire le point sur nos forces et nos faiblesses

6/ Lister les menaces, les opportunités

7/ Rédiger la matrice pour un plan d'action stratégique avec une liste d'actions opérationnelles.

Nous avons fait le choix d'un lieu différent des salles de collégiale, permettant une assemblée plus importante et un temps de repas partagé.

Notre décision a été d'en profiter aussi pour saluer un partenaire, le Relais de la Chapelle à Pourrain qui mettra une salle de qualité à notre disposition et nous préparera un buffet bio et local.

Il sera demandé de privilégier autant que possible les fournisseurs acceptant la cagnole.  
14h30-19h00 avec dîner à la suite  
L'accueil se fera dès 14h15, les travaux débutant à 14h30 précises.  
Le nombre de places étant limité à 40, nous vous demandons de vous inscrire (tout à fait gratuitement) auprès de notre secrétariat ([secretariat@lacagnole.fr](mailto:secretariat@lacagnole.fr))  
Pour le buffet -facultatif-, le prix sera au maximum de 15€ par personne, vin compris. Il vous faut réserver, jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, auprès de Françoise : [reservation8sept@lacagnole.fr](mailto:reservation8sept@lacagnole.fr) en précisant le nombre de personnes, et votre choix entre végétarien ou avec viande. »

**\* Comment se répartir un peu du travail de Pascal ?**

Dominique propose d'aller soulager Pascal régulièrement.  
Daniel et Dominique travailleront sur les adhérents dont on n'a pas le mail en amont de l'AG pour les informer et les y convoquer plus facilement.

**\* Date et lieux de l'AG**

Nous avions pré-retenus les 10 et 17 novembre mais la salle désirée n'est pas libre.  
Nous décidons de se mettre en recherche d'une autre salle sur les deux dates retenues.  
Marie-Aleth voit sur Joigny, Dominique sur Toucy, Olivier sur Auxerre

**\* Validation des partenaires**

Les fées des Minéraux à Bazarnes  
Boulangerie de St Sauveur (comptoir)  
Ferme de Bio'chêne de Colours (maraîchage bio)  
Scani de Joigny (comptoir le mardi toute la journée)

Chaque membre doit vérifier la liste des référent-e-s des partenaires.

**\* Reconstruire l'annuaire géographique**

Pascal l'a remodelé en 5 grands secteurs : nord de l'Yonne (11,66% de nos membres), Centre de l'Yonne (23,33%), Puisaye-Forterre (18,33%), Auxerrois et Chablisien (34,58%) et Sud-est de l'Yonne (12,04%).

En effet le découpage par cantons mécontentait beaucoup de membres, celui-ci, par regroupement de Communautés d'agglomérations semble plus proche des besoins.

Il est bien entendu perfectible et pourra évoluer dans l'avenir avec l'augmentation des partenaires.  
Échange sur une version papier à faire (qui?), une version numérique à faire (Daniel se renseigne).

**\* Validation d'une demande d'achat de petit matériel de bureau pour le secrétariat**

Petits casiers, enveloppes, ramettes, cartouche, post-it de couleur.

**\* Demande du montant du solde du Crédit Municipal**

Une fois par mois, Olivier donnera ce montant à la collégiale afin d'avoir une visibilité sur nos capacités financières.

Information :

**\* Sécurisation du site avec le protocole https**

Très grand merci à Maïeul bénévole de Spip

à voir la prochaine fois :

**\* Vidéo de 90 secondes avec le Coworking de Tonnerre**